

# Dole s'investit dans la lutte contre les discriminations

À l'occasion de la journée de la Femme, la Ville met l'accent sur les actions engagées pour tenter de gagner un combat qui reste très actuel

Instaurée en France en 1982, la journée des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XX<sup>e</sup> siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant des meilleures conditions de travail et le droit de vote. Mais c'est le 17 mars 1911 que, sur proposition de l'Internationale socialiste, la première journée des femmes a été organisée au Danemark, en Allemagne, Autriche et Suisse. Cette journée reste aujourd'hui

**« C'est dès le plus jeune âge qu'il faut enseigner une culture de la parité »**

d'une brûlante actualité. Cent ans après, la condition des femmes a fortement évolué dans leur vie privée, professionnelle et citoyenne, mais des inégalités persistent dans les faits.

« C'est pourquoi il est important de continuer à s'investir dans des actions fortes pour lutter contre les inégalités, la discrimination et les violences faites aux femmes » a précisé Raphaëlle Manière, conseillère déléguée à l'égalité homme/femme, lors d'une conférence de presse. « Nous marquerons ce 8 mars 2011 par la présentation d'un spectacle théâtral des Zurbains (lire par ailleurs), à 20 h 30 au lycée Duhamel "Est-ce ainsi que les femmes vivent ?", suivie d'un échange

avec le public. »

Puis elle a présenté les différentes actions menées par la ville, entourée de Yassia Boudra et Dominique Tisserand, respectivement directrice et présidente de l'association "Femmes Debout", fortement impliquée dans la première action : la mise en place d'un « protocole de lutte contre les mariages forcés ».

Ce protocole, construit avec Catherine Creuze, des Affaires Générales, développe les actions de prévention auprès des jeunes en amont du mariage, une sensibilisation du personnel du service, une sensibilisation des élus susceptibles de célébrer les mariages, et une intervention après le mariage, si un des époux le demande. « Nous avons déjà connaissance d'une dizaine de mariages forcés (célébrés dans le pays d'origine), le Procureur est saisi une fois par an, mais il y a encore beaucoup de travail pour rendre visibles les situations cachées actuellement » a précisé Dominique Tisserand. « C'est pourquoi nous menons de nombreuses actions tout au long de l'année, en lien avec la municipalité, dans les écoles, collèges, lycées : nous parlons de respect, de relations fille-garçon, de discrimination. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut enseigner une culture de la parité. »

Une exposition de dessins réalisés par les enfants du Poiset



Raphaëlle Manière, Yassia Boudra et Dominique Tisserand, un partenariat au service de l'égalité / Photo Régine Roy

sur ces thèmes sera visible, dans le hall de la mairie, du 8 au 26 mars. Une autre action d'envergure attend la municipalité fin 2011, « un rapport de situations comparées » sera réalisé par les Ressources Humaines, qui permettra de cibler d'éventuelles inégalités professionnelles (postes équivalents à formation équivalente, évolution de carrière...) ceci « afin d'être cohérents avec les valeurs prônées ».

## ■ Une plaquette-guide pour lutter contre les mariages forcés

Dans le cadre de la présentation des actions mises en place pour améliorer la place de la Femme dans la société, Yassia Boudra, directrice de l'association "Femmes Debout", a détaillé les différents axes des interventions, et annoncé la création d'une plaquette, réa-

lisée par Femmes Debout, financée par la délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, avec le soutien de sa déléguée, Florence Bredin. « Un mariage forcé, c'est un mariage avec une personne que vous n'avez pas choisie » précise Yassa

Boudra. Ce document, disponible à l'association, constitue un guide des démarches à entreprendre pour les personnes confrontées à cette situation et des conseils pratiques, comme les coordonnées des associations spécialisées qui peuvent les soutenir.